

PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-Démocratie-Paix

---:---:---:---:---:---:---:---

DECRET N° 79/234 DU 14/5/1979  
portant nomination de Mr. AYA Jean-Pierre,  
en qualité de Directeur des Services  
Administratifs et Financiers à la SOTEXCO.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu l'Acte n°038/PCT/GC du 30 Mars 1979 portant fondement, organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

Vu le décret n°79/I54 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°79/I55 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur AYA Jean-Pierre, précédemment Professeur au Lycée Technique du 1er Mai est nommé Directeur des Services Administratifs et Financiers à la SOTEXCO.

Article 2. - Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 14 MAI 1979

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,  
Le Ministre de l'Industrie  
et du Tourisme

Marius MOUAMENGA.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA

P. Le Ministre des Finances,  
Le Ministre du Plan,

Le Ministre du  
Travail et de la Justice,  
Garde des Sceaux,

Victor TAMBA-TAMBA.-

Pierre MOUSSA.-